

Les Arméniens et la mémoire

Dialogue entre Martine Hovanessian et Gérard Chaliand,

Géostratège et spécialiste des conflits



Famille Nalbandian, 1958, Erevan © D.R.

Martine Hovanessian interroge Gérard Chaliand sur les motivations intellectuelles et les raisons plus intimes de l'écriture, par bribes et sur une vingtaine d'années, de son ouvrage "La Mémoire de ma mémoire", paru en 2003 aux éditions Julliard.

Martine Hovanessian : Dans *Diaspora arménienne et territorialité*, je parle d'un découpage générationnel sur la construction du communautaire, d'un territoire circulatoire et symbolique. Cette notion de diaspora doit se comprendre au regard de l'élaboration d'un projet identitaire dans l'exil. Ce concept dépasse les références aux migrations de grande ampleur, à la dispersion des populations à l'échelle spatiale. L'accent est mis sur l'évolution d'une conscience de la dispersion, à mettre en relation avec la construction d'un lien social dans la succession des générations. Cela peut prendre plusieurs aspects, autour d'une idéologie religieuse ou d'une revendication nationale.

En exil, la tentative de reconstruction d'un principe générationnel renvoie toujours à la question du trauma, de l'intégration du drame du génocide. Un événement dénué de sens engendre de l'irrationnel. Il faut essayer de dégager des rationalités pour le comprendre. Aujourd'hui encore, il est difficile de mesurer les volontés de puissance, de violence et de désintégration collective qui ont été à l'œuvre. La vision génocidaire, c'est le comble de la disparition, puisque c'est la disparition de la disparition. Comment, en exil, les héritiers de cette catastrophe trouvent-ils le moyen de se raccorder à cette histoire collective de la démesure, de l'irreprésentable, de la dépossession ?

Dans votre ouvrage *Mémoire de ma mémoire*, se mêlent mémoire familiale, héritage, souvenirs d'enfance et déni de l'État qui a commis le crime. Vous êtes chercheur et militant, en lutte contre l'exclusion et les discriminations et vous avez exploré les conflits extrêmes aux quatre coins du monde. Dans ce livre, vous écrivez : *“À la culture occidentale transmise par mon père et par l'école républicaine se sont ajoutées trente années de terrain dans d'autres sociétés.”*

Votre regard, large et ouvert, ne s'enferme pas dans la problématique de son propre groupe. Vous dites : *“Il faut que les mots soient gravés, ce qui n'a pas été consigné n'existe pas.”* Dans *Le Siège de Hadjin*, vous convoquez la voix des aïeux, des ascendants : *“Après la guerre, quelques milliers de rescapés des déserts de Syrie tentèrent de s'y établir à nouveau sous la protection des forces françaises et décidèrent, devant l'avancée des Turcs, de se replier.”*

“Toi, mon oncle, tu commandes la place de Hadjin d'où tu as refusé de te retirer. Tu te prépares avec ces moyens à soutenir le siège de la cité et te voilà dans la citadelle de Hadjin, mémoire de ma mémoire, sept mois de siège, mon père me l'a conté avant la chute et la mort.” Pouvez-vous développer la fonction de ce texte par rapport à la transmission, qui prend ici allure de témoignage ?

Gérard Chaliand : À titre personnel, je ne me définis pas comme un diasporique. Je suis d'origine arménienne, mais je suis un Français d'abord, et un Européen. L'héritage qui m'est le plus cher est né de la fonction critique, auquel les Grecs ont contribué de façon importante ainsi que la Renaissance, les Lumières, l'État de droit et la démocratie. C'est ce à quoi je tiens, institutionnellement et intellectuellement, le plus. J'ai

été en rupture avec mon origine arménienne à l'âge de 16 ans, où j'ai rajouté un "d" à mon nom. Je ne voulais plus entendre ce masochisme des vaincus dont mon enfance a été l'écho, où, pendant que je jouais, des femmes d'une cinquantaine d'années habillées en vieilles évoquaient entre elles ce qui s'était passé vingt-cinq ans auparavant. J'ai quitté ce milieu pendant une trentaine d'années pour m'occuper d'autre chose que des récits communautaires. J'étais dans une autre histoire. J'avais des amis partout. Amitiés nées au gré des luttes anticolonialistes auxquelles j'ai été mêlé de près. Réseaux de soutien du FLN, l'Algérie... J'étais parti en stop jusqu'en Inde et j'avais pratiqué une foule de métiers, connu peu à peu d'autres sociétés.

Mes origines étaient rangées aux accessoires de la mémoire. Je parlais français à la maison et je ne communiquais en arménien qu'avec mon grand-père, avec lequel je n'avais que des échanges très limités. Tout cela m'est revenu après m'être occupé d'une vingtaine de nationalismes opprimés à travers le monde. Comme en 1973, à la Commission des droits de l'homme aux Nations unies, quand la Turquie a manifesté son opposition absolue à l'utilisation du terme "génocide" concernant le massacre des Arméniens au début du siècle. Jusque-là, c'était quelque chose dont on ne parlait qu'entre Arméniens. C'était très peu connu, excepté par des gens extrêmement cultivés dans le domaine historique.

Cette histoire collective intérieure est redevenue une question internationale à partir de 1975 à l'occasion d'une série d'attentats ciblés sur des représentants de l'État turc, qui continuaient de nier les faits. Qu'est-ce qui a fait que cette affaire, classée, qui n'occupait même pas dans les manuels d'histoire une note de bas de page, ressortait alors à la une des médias ?

Nous étions dans un univers déjà largement mondialisé où il est faux de dire que la violence ne paie pas. La violence paie ! En matière de guerre psychologique, de publicité... La violence paie, pour être connu. Cela ne veut pas dire qu'elle éveille forcément la sympathie, mais elle rompt au moins le silence... Et ce silence qui a entouré le massacre des Arméniens, comme on l'appelait autrefois, a commencé en 1923, avec la création de l'État turc, et a duré jusqu'en 1975. Il y a bien eu une manifestation pour le cinquantième anniversaire à Erevan en 1965, mais cela n'a pas fait la une des journaux...

M. H. : Il y a eu une commémoration dans les foyers de la diaspora pour le cinquantième anniversaire du génocide. Cependant, 1965 marque un tournant dans l'histoire et la montée des revendications. Pour la première fois en France, les Arméniens vont manifester en mettant la question du génocide et des exigences territoriales en relation avec la question nationale non résolue.

G. C. : Tout cela est resté très discret, comme une sorte d'enterrement entre gens de la même famille. Il est important de rappeler que toutes ces manifestations étaient inter-

dites ! Il ne s'agit pas de reconnaissance généralisée. C'est le combat d'un petit groupe minoritaire et isolé au sein même des Arméniens, qui essaie de faire du bruit pour briser le mur du silence. En réalité, il n'y arrivera que par l'écho indirect de la violence de ces organisations — avec lesquelles on n'est pas obligés d'être d'accord, mais qui ont été fort utiles pour porter à la connaissance du public l'existence du problème.

J'ai témoigné en 1982, en tant qu'expert spécialiste du terrorisme auprès de la cour de justice à Aix, pour expliquer le geste d'un jeune Arménien qui avait essayé de tirer sur un consul de Turquie en Suisse – consul qu'il avait d'ailleurs raté !

J'enseignais à l'époque "Guérilla et terrorisme" à l'ENA. J'ai tenté d'expliquer ce qu'est la violence pour essayer de percer le mur du silence. On pouvait être en désaccord avec la méthode utilisée, mais il fallait tenir compte du fait que les organisations arméniennes aux cours des années vingt, trente, quarante, pour se faire entendre, n'avaient pas cessé d'envoyer à la SDN [Société des nations] puis à l'ONU des mémorandums sans aucun résultat. Affaire classée ! Et bien, cette affaire n'était pas... classée ! Par la suite, j'ai témoigné une deuxième fois dans un procès. J'ai exprimé mon désaccord avec les auteurs de l'attentat car, à titre personnel, je pensais que seules étaient défendables les attaques ciblées et symboliques de représentants de l'État turc. J'étais totalement opposé à tout le reste, notamment poser des bombes susceptibles de blesser ou tuer des gens qui se trouvaient là et qui n'avaient rien à voir avec cette affaire. Mais cela a permis d'évoquer encore une fois la question arménienne. Je m'exprimais juste après le représentant de l'État turc. Il soutenait qu'il n'y avait eu que 300 000 victimes sur 1 250 000 Arméniens. Bien sûr, ces chiffres étaient plus que discutables, mais même selon son propre calcul, cela représentait 20 % de la population... Si l'on transpose cette proportion à la France, cela représenterait 12 millions de disparus ! C'est difficile de faire passer cela comme un "accident de parcours" survenu durant une déportation.

Ensuite, j'ai essayé de sortir la question arménienne du ghetto et de la violence vers laquelle elle était en train de dériver. J'ai sollicité un tribunal permanent des peuples qui s'inspirerait du tribunal Russel, où j'avais témoigné sur le Vietnam en 1967.

J'ai demandé à Sean Mc Bride, fondateur d'Amnesty International, et à deux autres prix Nobel, de venir siéger à Paris et d'organiser une session préparée par des historiens sérieux, britanniques, allemands, français, belges, arméniens de nationalité américaine ou française, etc.

À l'issue de ces travaux, le génocide arménien a été reconnu pour la première fois par un tribunal moral et la sentence a été lue au Sénat. Les trois prix Nobel ont été reçus par le président de la République. Tout cela officialisait considérablement cette question, qui était auparavant tombée dans les oubliettes ou bien seulement citée à la une des journaux pour violence.

J'ai écrit, j'ai fait republier une quinzaine d'ouvrages : Toynbee, Lepsius, ou des recherches plus récentes comme des préfaces d'Alfred Grosser, de Pierre Vidal-Naquet, de Pazul Thibault, d'Élie Wiesel, etc.

M. H. : Vous mettez l'accent sur le travail considérable et remarquable, à partir d'archives, qu'ont accompli les historiens d'Europe sur la question du génocide arménien.

G. H. : Il y avait aussi Leslie Davis, un consul américain – donc d'un pays neutre –, qui se trouvait sur place à l'un des points de jonction. Il avait dit : *“C'est la province abattoir où on liquidait un certain nombre de gens sans même les faire descendre plus au Sud.”* Après ces publications, il n'est pas étonnant que ce soit en France que la question du génocide arménien ait fait une percée majeure. Après, il y a eu le combat pour la reconnaissance par la sous-commission des droits de l'homme. Le Minority Rights Group était dirigé par quelqu'un que je connaissais bien, puisque pendant dix ans j'avais été le président du Mouvement pour les droits des minorités en France.

M. H. : Vous avez toujours défendu les droits des minorités opprimées.

G. H. : Oui. Y compris les Turcs de Bulgarie, quand la Bulgarie a voulu qu'ils bulgarisent leur nom, les Kurdes en Iran, en Irak et en Turquie. J'ai défendu aussi ceux qui luttaient pour leur indépendance, les Algériens, les Érythréens, les Palestiniens pour la création d'un État aux côtés de celui d'Israël. J'ai été dans environ quatorze maquis, et dans douze j'étais du côté de l'insurrection... J'étais un sympathisant essayant de rester un observateur froid pour raconter les faits et ne pas vendre du vent. Il y a donc eu en 1985 cette bataille gagnée auprès de la sous-commission des droits de l'homme. Et en 1987, Varoujan Attarian, aujourd'hui disparu, a fait un énorme travail à Genève auprès du Conseil de l'Europe. Entre-temps, mon père et ma mère sont morts. Je me suis dit que le temps de témoigner était venu. Maintenant que tout le monde était mort, il fallait se souvenir. J'ai écrit *Mémoire de ma mémoire*, en 2003.

M. H. : Vous dites que ce livre vous a pris beaucoup de temps. Vous avez eu certaines difficultés à vous confronter à cette mémoire-là ?

G. H. : J'ai eu du mal à écrire ce livre parce que c'est un nœud de douleur à délier. Bon gré, mal gré être l'héritier d'un génocide ne m'amuse pas du tout, même si c'est très à la mode aujourd'hui... J'ai horreur du statut de victime. Il n'y a aucune complaisance pour moi là-dedans. Que fait-on de l'héritage d'un massacre ? La transmutation en œuvre d'art est quelque chose de très important.

J'ai donc attaqué le premier chapitre à partir de mes grands-parents et du début des événements, puis je me suis souvenu de l'importance qu'avait l'histoire de mon oncle, le frère aîné de mon père, qui était avocat.

À l'époque, les Français étaient dans le coup... Le Liban et la Syrie n'étaient pas les seuls lieux où s'exerçait le mandat français au lendemain de la Première Guerre mondiale : il y avait aussi la Cilicie, une partie de la Turquie actuelle au nord de la Syrie, dont la capitale est Adana. Les Turcs, à ce moment-là, défendaient – avec raison – leur droit à l'indépendance. Une partie de l'Anatolie était en train d'être dépecée : Musta-pha Kemal, avec son génie politique et militaire, a permis à la Turquie de sauver la mise.

Mon oncle disposait d'armes ; il était à la tête d'une petite ville, Hadjin, où il restait 8 000 personnes. Le siège a duré sept mois et je le décris, c'est-à-dire que je restitue ce que j'en sais. Je prête à mon oncle la façon dont je ressens les choses. Et j'affirme que lorsqu'il n'y a pas d'autres choix, c'est bien de mourir les armes à la main... Le goût de la dernière cartouche !

M. H. : Ce sont des récits héroïques... les combattants sont des héros ! C'est un texte très puissant car il est très pudique, même si on sent les remontées de mémoire. L'équilibre s'établit entre le récit document et l'expression de la subjectivité.

G. H. : J'ai écrit dans un style épique et lyrique, c'est ce qui a séduit ceux qui veulent produire le texte au théâtre... mais j'ai essayé d'être le plus sobre possible. Je ne suis pas attiré par le côté victimaire. J'ai voulu parler de ces combattants des années 1890 à 1908 qui se battaient contre l'Empire ottoman, avant la révolution des Jeunes-Turcs de 1908. Ils ont tenu le maquis une quinzaine d'années. J'ai trouvé extraordinaire cette génération qui avait participé à la révolution constitutionnelle de 1905-1907 en Iran, au mouvement d'émancipation en Macédoine entre 1890 et 1908, qui s'était battue aussi bien à Tbilissi qu'à Bakou. Elle avait des objectifs nationaux et en même temps des ambitions révolutionnaires, avec l'idée d'essayer de changer l'ordre du monde là où elle se trouvait. Cela m'a beaucoup touché, c'est pour cela que je donne la biographie de certains d'eux. Je décris ces combattants que j'ai connus aussi au sein de quelques mouvements où n'existait pas ce nationalisme étroit que l'on peut trouver aujourd'hui. On pouvait être "camarades" avec des gens d'ailleurs. Sur la base de principes communs, on pouvait se battre ensemble. C'est un milieu que je connais. J'ai passé plus de trois années dans divers maquis et zones de guerre en Asie, en Afrique et en Amérique latine. En tant que spécialiste des conflits irréguliers et des terrorismes, j'ai enseigné dans les grandes universités du monde et dans des lieux "improbables" (comme on dit aujourd'hui dans le vocabulaire à la mode), comme l'Ossétie du Nord et l'Irak.

M. H. : Dans votre livre *Mémoire de ma mémoire*, vous convoquez les aïeux et vous leur donnez la parole. Vous leur rendez hommage et vous les réhabilitez, en quelque sorte. Je fais un parallèle avec des récits d'Arméniens de la seconde génération dans lesquels ils racontent leur sentiment d'appartenance. Avant de parler d'eux-mêmes, ils vont invoquer les voix des parents, comme s'il s'agissait de les rendre présents. Après, seulement, ils vont s'autoriser à évoquer leur propre trajectoire. Combien de temps avez-vous mis pour écrire ce livre ? Est-ce qu'il ne porte pas en germe votre propre autobiographie ?

G. H. : De 1978 à 2002 : presque vingt ans ! Ce n'est pas grave, car j'espère qu'il sera encore là dans vingt ans ; il faut travailler, savoir ce qu'on fait, ne pas avoir peur de l'excellence.

Après le récit des combattants, j'ai arrêté le livre pendant plusieurs années. J'ai été incapable d'écrire le court chapitre sur le génocide... Pas seulement parce que c'est pénible... Je n'avais pas le droit de rater et j'ai préféré me taire. Comme beaucoup de gens qui sont obsédés par la perfection, je reculais. Alors je me suis enfermé pendant deux mois avec de la documentation de l'époque. J'ai trempé dedans puis j'ai écrit. Quand j'ai eu fini, j'étais complètement abattu, comme après une défaite lors d'un match de boxe avec un adversaire nettement plus lourd.

Vous avez raison. Ma biographie est signée pour 2009... L'éditeur m'a demandé de ne pas oublier de parler de moi !

M. H. : Ce travail qui mêle plusieurs voix, c'est une forme d'écriture que j'appellerais un "espace de symbolisation". Ce tiers qui peut nous aider à prendre de la distance, en tant qu'héritier de la catastrophe, et à ne pas sombrer dans l'effondrement.

G. H. : En 100 pages, j'ai raconté l'histoire de cette communauté arménienne entre 1890 et 1922, avec son héroïsme et sa tragédie, et je peux transmettre cela à un lecteur francophone ignorant tout de l'Arménie ; mais en le lisant il va ressentir quelque chose... C'est ça qui compte.

M. H. : Il y a une puissance d'émotion très importante due à un travail intérieur de maturation, on sent le temps qui s'est écoulé pour pouvoir écrire. C'est un texte très profond. Qui est la relève de la transmission ? Les fils, au moment de la mort d'un parent, vont faire un retour sur eux, sur leur histoire et se sentir responsables d'une transmission. À l'Inalco où l'on enseigne la langue arménienne, j'ai parlé à des étudiants d'un certain âge de leur motivation pour apprendre l'arménien. La plupart ont évoqué ce cas de figure : on va apprendre la langue après la mort d'un parent...

G. H. : C'est vrai. Vous êtes le dernier. Quand la génération d'avant, qui pouvait être votre mémoire et vous raconter des choses, a disparu, c'est à vous de prendre la responsabilité de la "mémoire de la mémoire". Tout le monde en a une. C'est tout ce qui vous a été transmis enfant et que vous n'avez pas vécu et que l'on vous a raconté...

Il y a des couches, sédimentées. Mais ce sont les choses les plus importantes qui résistent. Les massacres, les victoires, cela fait partie du bagage qu'on trimbale, même si on ne l'a pas vécu... C'est comme si c'était le meilleur de la vie même si c'est tragique. J'ai payé ma dette ! C'était une dette de sang. Ce n'était pas la peine d'avoir été instruit pour ne pas l'écrire.

M. H. : Quel contenu donnez-vous au terme "diaspora" pour le cas arménien dans la construction d'un espace qui s'inscrit dans une réalité géopolitique ?

G. H. : Je vais être bref. La diaspora, c'est une dispersion née d'une catastrophe. Elle s'inscrit dans la durée et la volonté de perdurer, de conserver une identité particulière. Le cas classique, ce sont les Juifs ; les Arméniens s'inscrivent dans ce modèle-là. Il y a en a d'autres. Avec l'accélération des migrations et de la mondialisation, le terme "diaspora" se dilue. On a l'impression que chacun, lorsqu'il se déplace, revendique un statut diasporique.

À titre personnel, je n'aime pas beaucoup le communautarisme, et moins encore l'"apartheid volontaire". Par ailleurs, je suis opposé à la culpabilisation systématique des démocraties occidentales – souvent anachronique et manipulatrice.

Après tout, nous sommes quand même la seule société qui essaye de ne pas être raciste et qui condamne le racisme.

En ce qui concerne les Arméniens, il y a une conscience diasporique, avec une volonté de perdurer. Issue d'un pays perdu, avec une langue perdue ou en train d'être perdue...

M. H. : Et la diaspora en tant que conscience politique ? J'ai écrit que c'était un espace de fiction actif, mais qui générerait des pratiques sociales... Est-ce que cela ne remet pas à l'ordre du jour une question nationale en suspens ?

G. H. : Si c'est territorial, je réponds non. On ne peut pas revendiquer ce qu'on n'occupe plus. Mais l'idée de nation est possible en diaspora. C'est une question de choix : Arménien de France ou Français d'origine arménienne. Moi, je ne suis pas en exil, je suis chez moi ici, et le français est la seule langue dans laquelle je suis assez à l'aise pour écrire de la poésie. ■